

# VIVRE A

# COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 30/2010

Semaine du 29 juillet 2010 au 5 août 2010

## Spécial FREE WHEELS 2010

### ● MOT DU MAIRE

Après 18 mois de préparation, nous voilà arrivés à la phase active de ce grand événement qu'est le FREE WHEELS. Le Conseil Municipal, dans sa très grande majorité, a donné un avis favorable à cette manifestation. Les retombées en termes de notoriété et d'économie seront très importantes. L'image de la ville de Courpière, entreprenante et courageuse, s'est déjà répandue au-delà des limites régionales, nationales voire européennes.

Sachez que l'organisation mise en place par la Municipalité veillera à ce que les inévitables rigidités qu'entraîne une manifestation de cette ampleur soient les moins contraignantes possibles pour les Courpiérois.

Chers amis, le moindre effort que vous ferez pendant ces trois jours sera le témoignage de votre participation indispensable.

Soyez-en remerciés par avance car cette implication montrera le dynamisme et la capacité des habitants à monter ensemble un projet d'envergure. Le regroupement de 17 associations au sein de « Courpière Bikers' » avec 300 bénévoles en est déjà l'expression. La réactivation de l'association des commerçants va également dans le même sens.

En ce qui concerne la sécurité de notre commune, celle-ci sera assurée par les services de l'Etat, comme l'a affirmé Monsieur le Sous-Préfet au cours de la réunion publique du 29 juin dernier.

Comme annoncé, le coût des matériels et installations n'est pas à la charge des contribuables Courpiérois. Ces dépenses sont prises en charge ou remboursées par les organisateurs ou des tiers financeurs voulant soutenir la démarche de notre commune. En ce qui concerne les frais de personnel, conformément à l'engagement pris, leur mise à disposition reste dans le cadre du budget général voté en début d'année.

Le temps viendra ensuite de faire le bilan de cette manifestation tant du point de vue de la promotion de Courpière que du point de vue des retombées économiques et touristiques.

Nous avons la chance d'habiter une région où la nature peut être la source d'un développement économique important, encore faut-il le démontrer et le faire savoir. Cet événement y participe à notre grande satisfaction.

Croyez, Chères Courpiéroises, Chers Courpiérois, à notre entier dévouement et à notre profond attachement au développement harmonieux de notre belle ville de Courpière.

*Le Maire, Jean-Noël SERIN*

*P.S. : Dans le dépliant remis aux festivaliers à leur arrivée, votre maire écrit : « Notre campagne est belle, RESPECTEZ -LA ! » Vous prouverez ainsi, s'il en est besoin, que le loisir sportif et la nature peuvent coexister pacifiquement sur un même territoire.*

<p><b>PERMANENCES MEDECINS :</b> Les patients doivent composer le 15.</p> <p><b>PERMANENCES PHARMACIES :</b> - Du samedi 31 juillet à 19h au lundi 2 août à 9h : Pharmacie Saint-Martin à Courpière Tél. : 04. 73. 53. 05. 81</p> <p>- Du samedi 7 août à 19h au lundi 9 août à 9h : <i>Ouverture le dimanche toute la journée</i> Pharmacie du Centre à Courpière Tél. : 04. 73. 53. 02. 62</p> <p><b>PERMANENCES INFIRMIERES :</b> Le samedi 31 juillet et dimanche 1er août : Cabinet Infirmier : Tél. : 04.73.53.15.82.</p> <p><b>AMBULANCES :</b> Ambulance agréée CHALEIL &amp; Cie. ☎ : 04.73.51.23.23.</p> <p><b>VETERINAIRE</b> Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.</p> <p><b>DEPANNEURS/REMORQUEURS</b> Garage FAYET SAUZEDE SARL, 04 73 53 19 13 Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou 06 08 30 34 86.</p> <p><b>TAXIS :</b> CHALEIL ☎ : 04 73 51 23 23 JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou 06.85.92.71.23 M. MICHEL : 0473955135 ou 06.09.66.84.46</p> <p><b>URGENCES :</b> <b>POMPIERS</b> ☎ : 18 <b>GENDARMERIE</b> : 04 73 53 00 00 ou 17</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>MAIRIE</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>La mairie sera fermée le vendredi 6 août toute la journée.</b> En cas d'urgence d'Etat-Civil, vous pourrez le contacter le : ➤ 04.73.53.01.21</p> <p style="text-align: center;"><b>Samedi 7 et Dimanche 8 août</b> En cas d'urgence d'Etat-Civil, vous pourrez le contacter le : ➤ 06.30.65.81.64</p> <p style="text-align: center;"><b><u>URGENCES MEDICALES et S.A.M.U</u></b></p> <p>Les véhicules d'urgences médicales sont naturellement prioritaires.</p> <p>Le SAMU (15) ne doit être appelé qu'en cas d'extrême nécessité.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>COURPIERE BIKERS'</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Réunion de tous les bénévoles</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 29 juillet à 20 heures Salle d'Animation à Courpière</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>L'A.C.I.A.C. communique :</u></b></p> <p>En plus des débits de boissons habituels, seuls les commerçants et les associations ayant reçu une autorisation de la mairie peuvent ouvrir des buvettes, y compris sur la voie publique dans le respect des délimitations accordées. Il est rappelé : - Que les contenants ne doivent pas être en verre. - Que toute vente de boissons alcoolisées est interdite après 22 heures.</p> <p><b>Contrôle du personnel :</b> Toute personne travaillant chez un commerçant devra impérativement être déclarée (famille comprise).</p> <p>Lorsqu'un client extérieur à Courpière viendra effectuer un achat en centre-bourg, il devra payer 5 € qui lui seront remboursés, s'il revient dans un délai de 2 heures.</p>
---	---	---

## 1 -AUX HABITANTS DU CENTRE VILLE - AUX PERSONNES QUI TRAVAILLENT EN CENTRE- VILLE

### ● DISTRIBUTION DES AUTORISATIONS DE STATIONNER « couleur bleue »

Les habitants du centre- ville et les personnes qui travaillent dans le centre- ville ne pourront pas circuler dans les rues listées ci-dessous pendant la période du Free Wheels (du vendredi 6 août à 7h au dimanche 8 août à 20h)

Pour pouvoir utiliser leur véhicule, ils devront stationner sur les parkings réservés : **Parc Lasdonnas ou Place Martourey**  
Pour avoir l'autorisation de stationner sur ces parkings, ils devront **apposer sur leur pare-brise une autorisation de stationnement de couleur bleue.**

**Attention :** Il sera interdit de stationner ou de s'arrêter sur la voie publique, les rues devront être impérativement laissées libres.

Liste des rues concernées (seuls les habitants de ces rues auront droit à une autorisation de stationnement)

- |   |                             |                            |
|---|-----------------------------|----------------------------|
| - Avenue de la Gare                           | - Place Cité Administrative | - Rue Desaix               |
| - Avenue Maréchal Foch (du 2 au 20)           | - Place de la Libération    | - Rue Duchasseint          |
| - Avenue Maréchal Joffre                      | - Place de la Résistance    | - Rue de l'Etoile          |
| - Avenue de Thiers (du 1 au 31 et du 4 au 26) | - Place de la Victoire      | - Rue Jules Ferry          |
| - Boulevard Gambetta                          | - Rue de l'Antiquité        | - Rue du 14 Juillet        |
| - Boulevard Vercingétorix                     | - Rue de l'Arc              | - Rue du 11 Novembre       |
| - Impasse de Lasdonnas                        | - Rue Benoît Sugier         | (du 1 au 17 et du 2 au 18) |
| - Impasse de Thiers                           | - Rue Carnot                | - Rue Pasteur              |
| - Place Blaise Pascal                         | - Rue Chamérat              | - Rue de la République     |
|   | - Rue du Coq Gaulois        | - Rue Traversière          |

### ● QUELS JUSTIFICATIFS ?

#### - Habitants du centre- ville

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- La carte grise du véhicule

#### - Personnes travaillant en centre ville :

- Une pièce d'identité avec photo
- La carte grise du véhicule
- Une attestation de l'employeur

#### - Invités éventuels :

- Une attestation sur l'honneur
- Le numéro d'immatriculation du véhicule

### ● DATES DE DELIVRANCE

**Jeudi 29 et vendredi 30 juillet de 15h à 20h - Salle Jean Couzon—Coubertin**

## 2 - AUX PERSONNES HABITANT AUX ABORDS DE LA VOIE LIBRE (voie destinée aux secours)

### ● DISTRIBUTION DES LAISSEZ-PASSER « couleur orange »

- Aux personnes habitant aux abords de la voie libre (voie destinée aux secours)

Le laissez-passer permettra à ces personnes d'accéder à leur domicile.

Attention ! Il sera interdit de stationner ou de s'arrêter sur la voie publique, la route devra être impérativement laissée libre.

Sont concernés :

- Bellime
- Bonnencontre
- Lavaure
- Les Prades
- Liche
- Limarie (sauf certaines familles, se renseigner en mairie)

Quartier de Barbette :

- Avenue Pierre et Marie Curie
- Rue de la Fontaine Qui Pleut
- Rue du Pan de Barbette
- Chemin de la Tour du Maure
- Rue Paul Verlaine
- Rue Alfred de Vigny

- Rue Chateaubriand
- Rue de la Tour du Maure
- Rue Rhin et Danube
- Rue Maréchal de Lattre de Tassigny

### ● QUELS JUSTIFICATIFS ?

#### - Habitants aux abords de la voie libre :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- La carte grise du véhicule

#### - Invités éventuels :

- Une attestation sur l'honneur
- Le numéro d'immatriculation du véhicule

### ● DATES DE DELIVRANCE

**Jeudi 29 et vendredi 30 juillet de 15h à 20h - Salle Jean Couzon—Coubertin**

## 3-AUX COURPIEROIS EN DEHORS DE CES DEUX ZONES

Les Courpiérois auront la possibilité de stationner gratuitement sur les parkings visiteurs. A cet effet, une vignette de couleur noire sera à coller sur le pare-brise du véhicule (une seule vignette par famille)

La distribution des vignettes aura lieu :

**Lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 août  
de 15h à 20h  
Salle Couzon-Coubertin**

## PARKINGS VISITEURS ET COURPIEROIS

Vous trouverez des parkings aux endroits suivants : (voir plan inséré)

- P 1** : Stade de Lagat
- P 2** : Bas du Collège Saint-Pierre
- P 3** : Chemin des Rioux (Le Grand Pan)
- P 6** : Place Martourey
- P 7** : Parc Lasdonnas

● **BILLETTERIE POUR L'ACCES AU FESTIVAL FREE WHEELS POUR LES COURPIEROIS**

**Tarif : 20€ pour les trois jours**

- **Vente des billets :**

**Lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 août  
de 15h à 20h  
Salle Couzon-Coubertin**

- **Bénéficiaires :** Toute personne de plus de 12 ans domiciliée sur la commune.

- **Pièces à fournir :**

Pour les personnes domiciliées sur la commune de Courpière :

- Une pièce d'identité avec photo.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Le livret de famille pour les enfants de plus de 12 ans.

Pour les personnes non domiciliées mais payant des impôts sur la commune :

- Une pièce d'identité avec photo.
- Le dernier avis d'imposition.

● **OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE COURPIERE**

L'Office du Tourisme sera ouvert  
les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 août  
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

● **INFORMATIONS DIVERSES**

➤ **Déplacement de l'arrêt de car SNCF**

En raison du marché du terroir organisé avenue de la Gare durant la manifestation du Free Wheels des 6, 7 et 8 août, l'arrêt de car SNCF sera situé **Impasse de Lachamp (vers la bascule de la CCPC)** pendant cette période.  
Merci de votre compréhension.

➤ **Horaires spéciaux AGRIVAP pour le Free Wheels**

**Samedi 7 août :** Aller : Départ d'Ambert à 10h30, arrivée à 11h30 à Courpière  
Retour : Départ de Courpière à 18h30, arrivée à 19h30 à Ambert

**Dimanche 8 août :** Aller : Départ d'Ambert à 10h30, arrivée à 11h30 à Courpière  
Retour : Départ de Courpière à 18h00, arrivée à 19h00 à Ambert

Trains découvertes de la vallée de la Dore :

Aller - retour entre Courpière et Giroux : Durée 45 mn  
Départs de Courpière : Vendredi 6 août à 15h30, samedi 7 août à 14h30 et 16h30,  
dimanche 8 août à 14h30 et 16h00

**Tarifs :** Ambert / Courpière : Aller-retour : Adulte : 13,50€,  
Enfant (6 à 12 ans) : 9,50€



● **A.D.M.R de COURPIERE**

L'ADMR de Courpière informe ses usagers qu'en raison de l'organisation du FREE WHEELS les 6, 7 et 8 août prochain, le bureau de l'ADMR sera **fermé le jeudi 5 et le vendredi 6 août.**

Le secrétariat restera ouvert le lundi, mardi aux horaires habituels et exceptionnellement le mercredi 4 août de 8h30 à 14h30 sans interruption.

Le standard téléphonique prendra vos messages en notre absence.

Bonnes vacances à tous.

*La Présidente, Brigitte GARDETTE*

# Infos Associatives

● **CINEMA LE REX**



**« LES MEILLEURS  
AMIS DU MONDE »**  
France 2010.  
Durée : 1h34

**Séance :**  
Vendredi 30 juillet à 20h30  
Dimanche 1er août à 20h30  
Lundi 2 août à 20h30

**« EASY RIDER »**  
USA 1969.  
Durée : 1h34



**Séance :**  
Mercredi 4 août à 18h00  
Jeudi 5 août à 18h00  
Vendredi 6 août à 18h00

● **AIA**



- Tu as entre 15 et 17 ans
- Tu habites le Pays de Courpière
- Tu as envie de participer à un chantier pour financer tes activités de loisirs, tes vacances, ton permis...

La commune de Courpière te propose un **nouveau chantier du 2 au 4 août à Courpière**  
Pour t'inscrire, contact rapidement Ben au Relais Jeunes au 04.73.53.24.63 ou à l'AIA au 04.73.51.26.77 avant le vendredi 30 juillet

**Tu fais quoi cet été ?**

- Du 9 au 13 août : Bienvenue à table ! De la déco en passant par les invitations à la préparation du repas, et également sports collectifs.
  - Du 16 au 20 août : Ambiance féérique, magique et orientale pour un voyage au pays des contes de mille et une nuits : veillée, conte, cinéma,...
  - Du 23 au 27 août : Une semaine rafraichissante dans les pays nordiques : bateau drakkar, jeux, sortie à Kizou.
- Pour toutes ces informations et si tu souhaites de plus amples renseignements, N'hésite pas à contacter Brigitte au 04.73.51.26.77*

● **RELAIS ASSISTANTES  
MATERNELLES**

**Du 5 au 30 juillet**, le relais est ouvert les lundis et jeudis de 14h00 à 16h00, les mardis et vendredis de 9h00 à 11h00.

Rappel : il n'y a pas d'ateliers d'éveil pendant les vacances scolaires. Le prochain atelier sur la commune de COURPIERE aura lieu lundi 6 septembre.

Porte ouverte le mercredi 1er septembre 2010.  
Fermeture du 2 au 22 août 2010 pour cause de congés.

*La responsable du RAM—Nathalie LAMELAS*

● **FNACA**

**Comité Cantonal  
Réunion jeudi 29 juillet  
à 20 heures**

**Salle des animations à Augerolles**

- Voyage du 27 août
- Congrès FNACA du 16 octobre à Arlanc

# Infos Diverses

## ● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

### Samedi 31 juillet :

18h30 : Chapelle-Agnon

### Dimanche 1er août :

9h30 : Vollore-Ville

10h30 : Courpière

10h30 : Cunlhat

11h00 : Sainte-Agathe

## ● A LOUER / A VENDRE

- **A louer F2** état neuf, dans parc fermé, chauffage gaz individuel, cave, parking 2 places dans parc fermé en centre ville.

Tél : 04.73.53.02.83 ou 06.75.85.23.96

Libre au 1er septembre

- **A louer studio en duplex** dans parc fermé, chauffage gaz individuel, état neuf, 2 places de parking dans parc fermé. Libre au 1er septembre.

Tél : 04.73.53.02.83 ou 06.75.85.23.96

- **A louer F4**, résidence voltairre, tout confort, libre au 1er septembre. Tél : 04.73.53.03.36

- **A louer petite maison** cuisine/séjour/ chambre avec cabine douche, WC séparé, centre ville, loyer : 300 € + 20€ de charges.

Tél : 04.73.53.03.36

- **A louer appartement F4**, 9 rue Voltaire,

rénové, libre. Loyer : 380 €. Tél : 04.73.53.11.29

- **A louer studio meublé** ou non, rez-de-chaussée, chauffage gaz, 25m<sup>2</sup>. Tél : 06.22.90.66.40

- **A louer F2**, 45m<sup>2</sup>, centre ville, chauffage gaz, cuisine US. Tél : 06.22.90.66.40

- **A louer F2 bis**, 70m<sup>2</sup>, avec mezzanine, chauffage gaz, cuisine US. Tél : 06.22.90.66.40

- **A louer F3 bis**, refait, chauffage gaz, quartier de la gare, calme. Loyer : 480€. Tél : 06.80.98.23.09 ou 06.60.81.73.42

- **A louer F2 bis**, calme, refait, chauffage gaz.

Loyer : 350 €. Tél : 06.80.98.23.09 ou

06.60.81.73.42

- **A louer F2 et F3**, libre de suite.

Tél : 04.73.70.80.53

- **A louer maison F4**, libre à partir de septembre.

Tél : 04.73.70.80.53

- **A louer maison F3 avec garage**, boulevard

Vercingétorix. Tél : 06.80.06.12.98

- **A vendre maison de ville en pierre**, à restaurer, cuisine, séjour, salon, 3 chambres, grenier aménageable, cave, garage 2 voitures.

Prix : 50 000 € - Tél : 04.73.51.20.44

- **Maison à vendre**, 40 boulevard Fontaine Qui Pleut, entièrement rénovée, terrain plat de 1865 m<sup>2</sup>. Tél : 06.82.41.79.07

- **Cherche T2 centre Courpière**, rez-de-chaussée

ou ascenseur. S'adresser à Mme ROJAS ou

Mme CROZE en mairie au 04.73.53.01.21

- **Cherche à louer maison près du centre ville**,

F4, loyer modéré. Tél : 04.73.51.26.52 ou

06.65.56.94.37

## ● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale sera fermée du 3 au 21 août.

Réouverture le mardi 24 août.

## ● RETRAIT DES CARTES D'ACCES POUR LA NOUVELLE DECHETTERIE à la Communauté de Communes.

Nous vous rappelons que tous les résidents de la Communauté de Communes du Pays de Courpière (particuliers et professionnels) sont invités à **retirer leur carte d'accès pour la nouvelle déchetterie à la Communauté de Communes.**

**4 avenue Jean Jaurès à Courpière** jusqu'au 30 juillet 2010, puis du 23 au 31 août 2010 aux horaires suivants :

- Lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h00 à 19h00

- Mercredi : 8h30 à 12h30

- Vendredi : 8h30 à 12h30 et 15h00 à 18h00

Seront distribués :

➤ Un badge par foyer **sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

➤ Jusqu'à 3 badges pour les professionnels, **chaque badge étant limité à un seul véhicule dont vous nous aurez communiqué le numéro d'immatriculation, ainsi que le nom d'un responsable du (des) badge(s).**

Il est conseillé de retirer votre badge pendant ces périodes pour éviter un engorgement les premiers jours de l'ouverture et un temps d'attente trop important.

## ● A SAVOIR

- **La boulangerie GOLFIER**, 3 rue Desaix, vous informe des congés annuels du 2 au 16 août. Réouverture le mardi 17 août.

- **Le Restaurant « L'Escapade »** recherche deux apprentis serveurs à partir de septembre. Tél : 04.73.51.24.99

- **Château de la Barge** : Ouverture exceptionnelle les 6,7 et 8 août à partir de 14h.

- **A compter du 1er juillet 2010 : Thiers Mutualité** assurera une permanence hebdomadaire le jeudi de 8h30 à 12h00 (en congés du 9 au 28 août 2010), bâtiment des permanences sociales, Place de la Victoire 63120 COURPIERE.

## ● ANIMAUX

- **A donner châtons au mois de septembre**. Pour réserver, tél : 06.68.28.50.72

- **A donner contre bons soins, petits chats** nés le 15 juillet (deux gris cendre, et un blanc et noir) Tél : 04.73.80.26.14 ou 06.77.44.62.98

- **A donner chien labrador**, 7 mois, contre bons soins. Tél : 04.73.53.06.87

# Sport

## ● FOYER LAIC SECTION TENNIS

Tournoi annuel du 13 au 29 août 2010

Pour s'inscrire : Tél 06.88.26.86.70—06.82.79.32.25—04.73.53.12.09



## ● BULLETTIN MUNICIPAL

Dernière parution du bulletin municipal le jeudi 6 août 2010

Reprise de l'édition du bulletin municipal le jeudi 2 septembre 2010

Courpière



**MAIRIE DE COURPIERE** - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.  
**Adresse email :** [mairie@ville-courpiere.fr](mailto:mairie@ville-courpiere.fr) - **Site Internet :** [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr)  
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2700 exemplaires - Gratuit  
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n°30/2010